

Info tir@l'arc – mai 2009

1. Jeux du Québec
 2. Formulaire de demande de Championnat provincial
 3. Essais (5 au 8 juin 2009, Montréal, QC.) pour les championnats du monde de la jeunesse de Ogden É.-U. du 11 au 19 juillet 2009
 4. Championnat provincial extérieur sur cibles concentrique - 2009
 5. Le nouveau Conseil d'administration de la FTAQ
 6. Résultats du Championnat provincial intérieur – cible concentrique 2009
 7. Calendrier des rondes 900 animalières
 8. Système de classement – national et provincial
 9. Le CNMM se dote d'un nouveau plan stratégique
 10. Les qualifications au sein du PNCE – Des niveaux aux contextes
-

1. Qualifications régionales - Jeux du Québec 2009

En 2008 18 régions sur 19 ont tenue une compétition de qualification régionale. Présentement 17 régions sont inscrites sur les listes de Sports-Québec et par conséquent éligibles à tenir une qualification régionale et 2009. La région Bourassa qui a tenue une qualification en 2008 mais le responsable n'a pas envoyé les résultats à l'URLS, FTAQ et Sports-Québec. Afin de vérifier si les dates de qualification sont bien inscrites pour votre région, consultez notre site Internet à l'adresse : http://www.ftaq.qc.ca/activites/n_compet.htm Les dates sont inscrites dans le calendrier des compétitions sur cible concentrique saison extérieure 2009. Communiquez avec nous pour faire des changements si nécessaire, ou ajouter votre date si elle n'est pas inscrite. **PRENEZ NOTE QUE CETTE ANNÉE, TOUTES LES RÉGIONS DOIVENT NOUS FAIRE PARVENIR LA FICHE DE RÉSULTATS APRÈS L'ÉVÈNEMENT. CELLE-CI NOUS PERMETTRA DE CONFIRMER À SPORTS-QUÉBEC, LA QUALIFICATION DE VOTRE RÉGION!!!**

La mise en candidature du tir à l'arc pour les Jeux du Québec de 2012 a été retenue par Sports-Québec. Plus d'informations sur les catégories d'âges admissibles en 2010 et 2012 vous seront envoyés sous peu.

2. Championnats provinciaux 2009 et 2010

Afin de pouvoir offrir les Championnats provinciaux à ses membres, la F.T.A.Q. est à la recherche de clubs organisateurs pour le :

- Championnat provincial extérieur 2009– cibles animalières 3D
- Championnat provincial intérieur 2010– cibles concentriques
- Championnat provincial intérieur 2010– cibles animalières 3D
- Championnat provincial extérieur 2010– cibles concentriques
- Championnat provincial extérieur 2010– cibles animalières 3D

Complétez le formulaire plus bas pour faire votre demande et retournez-la au bureau de la Fédération :

Demande pour tenir un Championnat provincial

*Date de la demande : _____

*Nom du club ou région : _____

*Nom du responsable : _____

*N° de téléphone du responsable : _____

*Adresse de courriel du responsable : _____

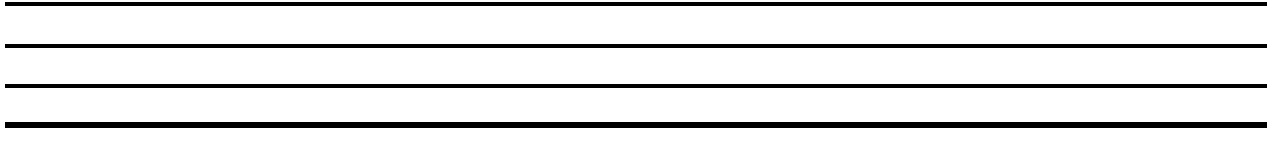
*Choisir le Championnat

| | | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Championnat provincial concentrique intérieur | <input type="checkbox"/> | 2010 <input type="checkbox"/> | 2011 <input type="checkbox"/> | |
| Championnat provincial concentrique extérieur | <input type="checkbox"/> | 2010 <input type="checkbox"/> | 2011 <input type="checkbox"/> | |
| Championnat provincial 3D intérieur | <input type="checkbox"/> | 2010 <input type="checkbox"/> | 2011 <input type="checkbox"/> | |
| Championnat provincial 3D extérieur | <input type="checkbox"/> | 2009 <input type="checkbox"/> | 2010 <input type="checkbox"/> | 2011 <input type="checkbox"/> |

* Date du Championnat :

Concentrique Ext. : la fin de la semaine de la fête du travail
Concentrique Int. : Troisième fin semaine du mois d'avril;
Animalier Extérieur : Troisième fin de semaine du mois d'août;
Animalier Intérieur : Deuxième fin de semaine du mois d'avril.

*** Raison pour tenir le Championnat :**



* champs obligatoires

Exigences

L'organisateur doit :

Être âgé de 18 ans ou plus;

Tenir la compétition dans un centre qui détient le certificat de conformité délivré par la Fédération.

L'organisateur du championnat provincial doit déjà avoir organisé une compétition provinciale.

3. Essais (5 au 8 juin 2009, Montréal, QC.) pour les championnats du monde de la jeunesse de Ogden É.-U. du 11 au 19 juillet 2009

L'horaire des essais est le suivant :

5 juin 2009 – FITA 1440 – reconnue événement majeur par la FCA et FTAQ – cette partie de la compétition est ouverte à tous;

6 juin 2009 – Ronde Robin - compétition dans le cadre des essais – ouverte aux archers cadet et juniors éligibles à la sélection;

8 juin 2009 – Double ronde éliminatoire - ouverte aux archers cadet et juniors éligibles à la sélection;

4. Championnat provincial extérieur sur cibles concentrique – 2009

LE Championnat provincial extérieur sur cibles concentrique 2009 va être organisé par le Club les archers de Ste-Foy de Québec. Comme d'habitude, la compétition va se tenir lors de la fin de semaine de la Fête du travail les 5 et 6 septembre pour cette année. La FITA 1440 de samedi est reconnue comme événement majeur par la FCA et par la FTAQ et les résultats serviront au classement des archers pour la saison extérieure 2009.

5. Le nouveau Conseil d'administration de la F.T.A.Q.

Suite aux élections tenues lors de l'AGA de la Fédération en date de 16 mai 2009, le conseil d'administration élu en est composé des membres suivants :

M Denis Rousseau – Président – élu en 2008

M Glenn Gudgeon – Vice-Président – élu en 2009

M Gilbert St-Laurent – Trésorier – élu en 2009

Mme Linda Gagnon – Secrétaire – élue en 2009

M Michel Olaizola – Directeur – réélu en 2009

M Michel Longtin – Directeur - réélu en 2009

M Maurizio Quattrocioche – Directeur – élu en 2009

Vous pouvez communiquer avec les membres du CA en leur écrivant aux adresses inscrites sur notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.ftaq.qc.ca/informations/n_ca1.htm

Le calendrier des prochains CA est également à l'adresse mentionnée plus haut.

6. Résultats du Championnat provincial intérieur – cible concentrique 2009

Cinq sites ont permis aux archers du Québec à prendre part au Championnat Provincial intérieur – cible concentrique 2009. Quelques 150 archers ont pris part à cet événement.

Félicitations à tous les médaillés. Nous vous faisons connaître les nouveaux champions provinciaux en cible concentrique pour la saison intérieure 2009 :

Femmes

Benjamine poulies

Laurie Plante – Les Archers de Jonquière- 830 points
Benjamine recourbé
Virginie Verrette – Club Les archers de Lévis – 778 points
Cadet poulies
Carol Ann Ricard-Lesage - Club Le Sagittaire – 813 points
Cadet recourbé
Vanessa Dionne – Les Archers de Lévis – 757 points
Junior poulies
Cassandra Vallières – Les Archers de Boucherville – 822 points
Junior recourbé
Georcy Stéphanie Thiffeault Picard – Club de Tir à l'Arc de Montréal – 765 points
Maître poulies
Germaine Bousquet – Club Archerot Sorel-Tracy – 809 points
Maître recourbé
Céline Carpentier – La Fine Pointe de Brossard – 780 points
Minime poulies
Marianne Vallières – Les Archers de Boucherville – 795 points
Minime recourbé
Jade Gauthier - Club Kamentukash inc.- 576 points
Senior arw2
Line Tremblay - Club de Tir à l'Arc de Montréal – 670 points
Senior poulies
Camille Bouffard-Demers – Club Le Sagittaire – 857 points
Senior Recourbé
Marie-Christine St-Louis - Archers Fabreville Ste-Rose – 775 points
Senior Traditionnel
Claude Ferland - Club Kamentukash inc. – 355 points
Hommes
Benjamin poulies
Jordan Fortin - Les Archers de Lévis – 828 points
Benjamin recourbé
Francis-V. Gagnon - Les Archers de Jonquière – 805 points
Cadet poulies
Félix Dufresne - Club Le Sagittaire – 849 points
Cadet recourbé
Nicolas Angelard-Gontier - Club de Tir à l'Arc de Montréal – 783 points
Junior poulies
Corey Anthoney - La Fine Pointe de Brossard – 846 points
Junior recourbé
Guillaume Tremblay- Goupille - Les Archers de Jonquière – 770 points
Maître ARW1
Norbert Murphy- La Fine Pointe de Brossard – 846 points
Maître poulies
Daniel Jomphe- Les Archers de Jonquière – 855 points
Maître recourbé
Jean-Marc Gras - Club de Tir à l'Arc de Montréal – 807 points
Minime poulies
Élie Lemieux-Girard - La Flèche de L'Archer -832 points
Minime recourbé
Vincent Lalonde - La Fine Pointe de Brossard – 695 points
Minime Traditionnel
Danny Lepage - Club Kamentukash inc.– 350 points
Senior poulies
Benny Parenteau - Les Fléchivores de Sherbrooke Inc. – 875 points
Senior recourbé
Gilles Canuel - Club Kamentukash inc. – 844 points
Senior Traditionnel
André Gravel - Club Kamentukash inc. – 520 pointes
Les résultats complets sont inscrits sur notre site Internet.

7. Calendrier de rondes 900 animalières

Sous la responsabilité de M Jean Savignac, les compétitions 900 animalières seront organisées par les ARTA aux dates suivantes :

| | | | | |
|---------------------------|-------------------|-----------------------|--------------|--------------|
| 6 juin 2009 | Bourassa | à Boucherville | J. Savignac | 450-652-6468 |
| 13 juin 2009 | Estrie | à Sherbrooke | G. Cyr | 819-346-4374 |
| 20 juin 2009 | Montréal | au Parc Pierre Bédard | G. Cioffi | 514-354-2927 |
| 27 juin 2009 | Laval | à Auteuil | C. Tremblay | 450-629-3931 |
| 11 juillet 2009 | Rive-Sud | à St-Hubert | S. Tardif | 450-447-1314 |
| 18 juillet 2009 | Sud-Ouest | à Ile Perrot | R. Cyr | 450-424-4721 |
| 25 juillet 2009 | Lanaudière | à Joliette | C. Savignac | 450-582-3971 |
| 1 ^{er} août 2009 | Richelieu-Yamaska | à St-Hyacinthe | L.-M. Philie | 450-774-5035 |

La finale provinciale va se tenir le :

| | | | | |
|--------------|-------------------|----------------|--------------|--------------|
| 15 août 2009 | Richelieu-Yamaska | à St-Hyacinthe | L.-M. Philie | 450-774-5035 |
|--------------|-------------------|----------------|--------------|--------------|

Le Classique Sylvio Beaugard pour les 50 ans et plus va se tenir le :

| | | | | |
|--------------|------------|------------|-------------|--------------|
| 16 août 2009 | Lanaudière | à Joliette | C. Savignac | 450-582-3971 |
|--------------|------------|------------|-------------|--------------|

Le calendrier complet est disponible sur le site Internet de la Fédération :

http://www.ftaq.qc.ca/activites/na_CAL_rondes900anim_ext2009.htm

8. Système de classement – national et provincial

Le système de classement national pour 2009 est disponible sur le site de la FCA au lien suivant :

[http://www.fca.ca/ranking/2008ranking/New\(2008\)OutdoorTargetRankingSystemfr.htm](http://www.fca.ca/ranking/2008ranking/New(2008)OutdoorTargetRankingSystemfr.htm)

Pour se classer au niveau provincial, l'archer doit être inscrit au programme de développement de l'excellence de la FTAQ. La date limite pour s'inscrire (sans frais) est le 15 mai 2009 et avec frais le 31 août 2009. Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse :

http://www.ftaq.qc.ca/activites/n_programmes.htm

9. À propos du CNMM :

Le Centre national multisport - Montréal (CNMM) fut fondé en 1997 grâce à la volonté de six organismes partenaires : Sport Canada, le Comité olympique canadien (COC), l'Association canadienne des entraîneurs (ACE), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Sports-Québec et la Ville de Montréal. Des représentants de chacun des organismes partenaires siègent au conseil d'administration en compagnie de membres cooptés, reconnus pour leur expertise dans l'une ou l'autre des sphères d'activité de l'organisation. Les principaux bailleurs de fonds du CNMM sont Sport Canada, le MELS, Podium Canada, le COC et l'Association canadienne des entraîneurs.

Depuis sa création, le CNMM joue un rôle central au niveau de l'octroi et de la coordination de services spécialisés auprès des athlètes membres des équipes canadiennes et de ceux qui aspirent à y faire leur place. Notre organisme joue un rôle similaire au plan de la formation et du perfectionnement des entraîneurs de haut niveau, via le programme de l'Institut national de formation des entraîneurs (INFE).

Montréal le 13 mai 2009 - « **Tous les athlètes et les entraîneurs de haut niveau au Québec bénéficient d'un encadrement comparable aux meilleures pratiques mondiales** ». Telle est la vision exprimée à l'intérieur du Plan stratégique 2008-2012 du Centre national multisport-Montréal (CNMM), adopté par les membres de son conseil d'administration le 26 mars dernier.

« Ce nouveau plan stratégique est le fruit d'un intense processus de recherche et de réflexion, fondé sur une analyse du contexte provincial, national et international dans lequel le CNMM opère. Une des principales stratégies de notre plan consiste à créer un *Institut de sport* au Parc olympique de Montréal. L'accès prioritaire à des installations de calibre international et l'amélioration de l'offre de services médico-sportifs et scientifiques, qui sont visés par la création d'un tel institut, sont parmi les pièces manquantes pour permettre à nos athlètes et entraîneurs de rivaliser à armes égales avec les athlètes des nations les plus performantes » déclarait à Sportcom Marc Gélinas, le directeur général du CNMM.

« Le programme *Centre d'excellence en sports aquatiques du Québec* (CESAQ), situé au Centre sportif du Parc olympique et inauguré par Madame la Ministre Michelle Courchesne au mois de septembre 2007, constituait en quelque sorte un premier pas vers la réalisation d'un Institut de sport. De toute évidence, le CESAQ représente un franc succès; nous désirons bâtir sur ces acquis ».

Dans sa mise en œuvre, ce nouveau plan stratégique s'appuie sur un ensemble de valeurs et s'articule autour de cinq stratégies principales.

Les valeurs

Cinq valeurs jugées parmi les plus fondamentales par la trentaine de participants à la séance de planification organisée par le CNMM au mois de février 2007, guident maintenant les administrateurs, le personnel et les collaborateurs du CNMM dans leurs actions. Il s'agit de l'éthique, l'excellence, l'inclusion, l'intégrité et le partenariat.

Les principales stratégies

1. **La réalisation du projet CNMM deuxième génération (CNMM²)** – un programme, s'inspirant du concept d'Institut de sport, assurant aux athlètes ciblés un accès prioritaire à des plateaux d'entraînement aux normes et à des services médicaux et scientifiques comparables aux meilleures pratiques mondiales.
2. **Une collaboration étroite avec les centres régionaux d'entraînement en lien avec le projet CNMM 2^{ème} génération** – le CNMM continue de desservir les athlètes et les groupes d'entraînement identifiés sur l'ensemble du territoire québécois. Il coordonne la prestation des services spécialisés en lien avec les centres régionaux d'entraînement.
3. **La mise sur pied de modèles d'intervention auprès des athlètes, des entraîneurs et des intervenants spécialisés** – dans leur application, ces modèles doivent permettre de rencontrer les besoins d'encadrement des athlètes et des entraîneurs de haut niveau rattachés au CNMM² et ceux œuvrant ailleurs au Québec. Ils permettent une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités de chacun et favorise une meilleure cohésion de l'ensemble.
4. **L'établissement de partenariats au niveau canadien, québécois et régional** – le CNMM travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le sport de haut niveau.
5. **L'identification et l'implantation de pratiques exemplaires au niveau des services scientifiques et médico-sportifs et du développement global de la personne** – cela implique une identification des meilleures pratiques au plan international et une évaluation annuelle de l'écart existant entre ces standards et nos propres résultats. Ceci dans une perspective d'amélioration continue de nos interventions auprès des athlètes ciblés.

Le lecteur peut maintenant prendre connaissance du Plan stratégique 2008-2012 du CNMM en suivant ce lien www.multisport.qc.ca. On y retrouve en premier lieu une description et une analyse du « contexte » propre au sport de haut niveau au Québec et au Canada, ce qui guidera les initiatives du CNMM au cours des prochaines années et ensuite, un synopsis du Plan stratégique 2008-2012 du CNMM, incluant la nomenclature des résultats anticipés à la fin de l'année 2012.

10. Association canadienne des entraîneurs 13 mai 2009

OBJET : Les qualifications au sein du PNCE – Des niveaux aux contextes

La **Politique en matière de reconnaissance des niveaux de qualification en entraînement du PNCE** a été approuvée en juin 2008. Elle peut être consultée dans la section Politiques et lignes directrices du site Web www.coach.ca.

La reconnaissance des niveaux de qualification au sein du nouveau Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) confirme l'importance d'une formation en entraînement spécifique au contexte et axée sur les compétences. L'objectif de la politique consiste à transférer les niveaux de qualification du PNCE vers les contextes appropriés tout en préservant la valeur que les niveaux de qualification revêtent dans les transcriptions des entraîneurs et des entraîneuses. Elle souligne en outre le caractère fondamental du module Prise de décisions éthiques dans le PNCE.

Cette note de service vise à vous fournir des renseignements utiles à propos du processus de transfert des niveaux de qualification et de l'incidence que celui-ci pourrait avoir sur votre situation.

Processus de transfert des niveaux de qualification

Ce processus de transfert s'applique à **tous les sports**, mais ceux-ci ne le mettront pas nécessairement en œuvre en fonction du même échéancier. À partir du 1^{er} septembre 2009, les sports pourront procéder aux transferts lorsqu'ils auront reçu l'approbation finale pour un contexte et, par conséquent, qu'ils auront opéré la transition au nouveau PNCE. De plus, le processus ne pourra être appliqué qu'aux Niveaux 1 et 2 pour débiter; le transfert des Niveaux 3, 4 et 5 sera effectué à une date ultérieure.

La politique permet aux différents sports de créer des équivalences en se fondant sur un cadre établi. Cela signifie que, en collaboration avec les organismes provinciaux et territoriaux de sport, chaque organisme national de sport

aura la responsabilité d'élaborer son propre plan de transfert des niveaux de qualification du PNCE, plan qui devra tenir compte des exigences qui lui sont spécifiques, puis de mettre ces modifications en œuvre en fonction des conseils et des directives fournis par l'ACE.

En tant qu'entraîneur ou entraîneuse, aucune mesure n'est requise de votre part. Une fois que les équivalences de votre sport entre les niveaux et les contextes auront été approuvées et que l'organisme qui régit votre sport sera prêt à les appliquer, la transition se produira harmonieusement et les modifications qui concernent la transcription de vos qualifications apparaîtront automatiquement dans la Banque de données du PNCE.

Entre-temps, nous vous encourageons à terminer toute formation en cours pour l'obtention d'un niveau de qualification. Même si les niveaux de qualification conserveront leur valeur une fois le transfert effectué, vous ne serez plus en mesure de décrocher la certification s'y rattachant. Si vous achevez ces niveaux de qualification dès maintenant, vous pourriez entre autre obtenir une qualification plus complète ou plus avancée dans les contextes. N'hésitez pas à communiquer avec votre organisme de sport national pour savoir quelles formations s'offrent à vous.

Le transfert des niveaux aux contextes pour la reconnaissance des qualifications est une étape importante de la transition au nouveau PNCE. Nous vous remercions de votre collaboration et vous encourageons à communiquer avec votre organisme national de sport si vous avez des questions ou des préoccupations à propos de ce processus. Vous pouvez également consulter la Politique en matière de reconnaissance des niveaux de qualification en entraînement du PNCE dans la section «Politiques» du site www.coach.ca pour obtenir plus de renseignements au sujet de la politique et de ses répercussions.

Enfin, nous souhaitons profiter de l'occasion pour vous inviter à **mettre vos renseignements personnels à jour dans la Banque de données du PNCE**; étant donné que ces derniers nous permettent de vous communiquer directement les dernières nouvelles concernant des initiatives telles que le transfert des niveaux de qualification du PNCE, il est important que vous nous aidiez en nous fournissant les informations les plus pertinentes et actuelles possible. Consultez le site <http://nccpdb.coach.ca/production/loggingui.asp?Language=Francais> pour mettre à jour vos coordonnées et vos préférences.

Le prochain bulletin sera publié le 15 juin 2009.

Gabriela Cosovan
Directrice technique